

Élections étudiantes: 1 étudiant sur 3 a voté ! (19.5.11)

La Fédération des Etudiants Francophones (FEF) félicite tous les nouveaux délégués étudiants et leur souhaite la bienvenue dans le mouvement étudiant.
Cette année, en Communauté française, les élections se tenaient au mois de mars et d'avril. Le quorum a été largement dépassé puisqu'en moyenne, un étudiant sur trois a été voter afin d'élire le futur Conseil étudiant qui siégera en 2011-2012 au sein de sa haute école, son université ou son ESA.

Ainsi, pour l'élection de l'AGE, les FUNDP (Namur) affiche un taux de participation de 33,8 %. Pour la FEF, ces chiffres en hausse sont avant tout une réponse à l'implication sur le terrain des Conseils étudiants. Plus les étudiants seront nombreux à voter, plus le Conseil étudiant sera représentatif de sa base. Ces élections permettent donc d'améliorer la démocratie et la représentativité des élus.

Lors de ces élections, la FEF a constaté qu'une tendance de présentation des candidats par liste se dégageait. De même, les candidats n'hésitent pas à sonder l'opinion des étudiants de leur campus afin d'en déduire un programme politique au plus proche des préoccupations de leurs électeurs. Ces évolutions témoignent d'un engagement politique plus poussé de la part des étudiants.

Alors que les étudiants sont de plus nombreux à s'impliquer dans la création d'un mouvement défenseur des droits des étudiants, le ministre Marcourt s'attaque au décret participation et souhaite détricoter le mécanisme actuel, et cela en opposition avec la volonté des délégués étudiants (<http://bit.ly/j51SFh>).

Par ce taux de participation de plus en plus élevé, année après année, et largement au-dessus du quorum, la FEF s'interroge sur la réelle volonté du ministre : renforcer la représentation étudiante ou l'affaiblir pour la forcer à se taire ? Les étudiants, leurs Conseils étudiants et la FEF ne se laisseront pas ainsi manipuler. S'il faut changer le décret participation, prenons de bonnes décisions ! Mais pour cela, il faudrait que le Ministre prenne surtout le temps de discuter avec les principaux concernés par ce décret : les représentants étudiants !

Dans ce contexte difficile, la FEF retient que de plus en plus étudiants s'impliquent. Elle souhaite d'ores et déjà une année engagée aux élus !
